

Mandat du groupe de travail sur la prestation du PNCE
Révision du module *Mieux agir*

<p align="center">Objectif et mandat</p>	<p>Ce groupe de travail révisera le module de perfectionnement professionnel <i>Mieux agir</i> du PNCE et les commentaires formulés par les parties prenantes. Il recommandera des changements novateurs au contenu et à la présentation du module, en tenant compte des principes d'apprentissage actuels.</p>
<p align="center">Composition</p>	<p>Le comité comptera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un (1) représentant d'un organisme national de sport (idéalement, le représentant connaîtra bien le contenu de <i>Mieux agir</i>); • un à trois (1 à 3) formateurs de responsables du développement des entraîneurs du PNCE pour <i>Mieux agir</i>; • un à deux (1 à 2) RPTFE; • un (1) représentant du Réseau des instituts du sport olympique et paralympique du Canada (RISOP); • un à deux (1 à 2) chercheurs (idéalement, des personnes dont le champ de spécialisation est lié au contenu de <i>Mieux agir</i>); • un (1) représentant du Centre canadien pour l'éthique dans le sport; • un (1) représentant du Centre de règlement des différends sportifs du Canada; • trois (3) représentants de l'Association canadienne des entraîneurs (facilitateur). <p>L'ACE s'engage à créer un milieu de travail diversifié et inclusif, et est fière de souscrire au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Tous les candidats qualifiés verront leur candidature examinée, sans égard à leur race, à leur ascendance, à leur lieu d'origine, à leur couleur, à leur origine ethnique, à leur citoyenneté, à leur religion, à leur genre, à leur orientation sexuelle, à leur casier judiciaire, à leur âge, à leur état matrimonial, à leur situation de famille ou à leur handicap.</p>
<p align="center">Rôles et responsabilités</p>	<p>Le groupe de travail révisera le contenu et la présentation du module <i>Mieux agir</i> du PNCE, et il recommandera des changements à l'ACE et à ses concepteurs pédagogiques à la lumière des récentes études et des commentaires des parties prenantes. Ses responsabilités sont les suivantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser le contenu et la présentation du module. ▪ Analyser les commentaires des responsables du développement des entraîneurs et des entraîneurs.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommander des stratégies d’engagement des différents secteurs et experts, afin de connaître leur avis, au besoin. ▪ Présenter à l’ACE des recommandations sur le contenu et la présentation du module <i>Mieux agir</i> du PNCE. ▪ Commenter les révisions des concepteurs pédagogiques du module. ▪ Recommander une expertise supplémentaire pour l’élaboration du contenu. <ul style="list-style-type: none"> • Facilitateur (Association canadienne des entraîneurs) <ul style="list-style-type: none"> ▪ S’occuper de l’appel de candidatures et de la formation du groupe de travail. ▪ Fournir un soutien administratif et technique. ▪ Préparer et analyser les documents et les sondages. ▪ S’assurer de la participation active de toutes les parties prenantes.
<p>Processus décisionnel</p>	<p>Effort collaboratif mené pour le compte de l’ACE, le groupe de travail a pour mandat de formuler des recommandations à celle-ci, à qui appartient le pouvoir final de décision.</p>
<p>Communication</p>	<p>Tous les efforts seront déployés pour favoriser une bonne communication entre les membres du groupe de travail et l’ensemble des parties prenantes.</p>
<p>Ressources</p>	<p>À titre de facilitateur, l’Association canadienne des entraîneurs fournira les ressources nécessaires afin que le projet soit mené à bien dans les délais établis.</p>
<p>Calendrier</p>	<p>Le groupe de travail amorcera son mandat en septembre 2020, et devrait le terminer d’ici mars 2021. Un plan d’action détaillé avec échéancier estimé figure à l’annexe 1.</p>

Annexe 1 – Plan d'action

Phase 1 Début du projet / Conception	Début septembre 2020 (à confirmer par un sondage Doodle)	<ul style="list-style-type: none"> • Première réunion du groupe de travail (GT) (conférence téléphonique d'une heure)
	Septembre-octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Période de révision de la version actuelle du module et des commentaires par le groupe de travail
	5 à 9 octobre 2020 (à confirmer par un sondage Doodle)	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence téléphonique (2 h) <ul style="list-style-type: none"> ○ Discussion sur la version actuelle du module et les commentaires reçus ○ Discussion sur les recommandations à formuler • Autres conférences téléphoniques, à la discrétion du groupe de travail
	16 octobre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite pour la transmission des recommandations du groupe de travail
Phase 2 Développement	Début novembre 2020 (à confirmer par le GT)	<ul style="list-style-type: none"> • Conférence téléphonique (min. 2 h) <ul style="list-style-type: none"> ○ Début de la création du scénarimage
	Décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de la première ébauche du scénarimage
	Début janvier 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion du GT pour passer en revue le contenu • Approbation du scénarimage
Phase 3 Mise à l'essai et finalisation	Fin février-début mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à l'essai du module • Dernière réunion du groupe de travail (au besoin)
	31 mars 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement officiel du module

*** Le calendrier peut être modifié.**